

Aide en soins et accompagnement AFP

La consultation de branche relative à l'ordonnance de formation d'Aide en soins et accompagnement avec attestation fédérale professionnelle (AFP) est achevée. Les prises de position ont été évaluées pour soumission à la Commission de réforme. Le [projet](#) se déroule conformément au calendrier. La Commission de réforme édictera une ordonnance à durée limitée à l'intention des projets pilotes débutant leur formation en été 2011. Entre-temps, l'ordonnance de formation définitive mise en consultation par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) puis édictée en juin 2011.

Assistant-e en soins et santé communautaire

La Commission suisse pour le développement et la qualité de la formation d'assistant-e en soins et santé communautaire (CSDQ ASSC) a mis en place des groupes de travail chargés de l'élaboration des examens finaux selon la nouvelle ordonnance de formation. Afin de renforcer la coordination de l'implémentation de la formation sur le plan national, il a été décidé de travailler en groupes composés de représentants des différentes régions linguistiques. Les travaux commenceront début 2011 et seront menés sous la direction du Centre suisse de services Formation professionnelle (CSFO). La première session d'examens selon la nouvelle ordonnance de formation est fixée à l'été 2012. Auparavant l'OdASanté assurera, en collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), la formation des experts.

Examens fédéraux: Processus de mise en place

Les examens fédéraux gagnent en importance dans le domaine de la santé. Après adoption de principes directeurs sur la conception du paysage des examens fédéraux dans le domaine de la santé, le Comité a précisé le processus de mise en place de ces examens fédéraux et le rôle des différents partenaires tout au long du processus.

L'OdASanté assure le pilotage de la conception du paysage des examens fédéraux et le développement des bases d'examens, dont notamment les profils de compétence. Elle veille par ailleurs à ce que toutes les organisations concernées se voient offerte la possibilité d'endosser la responsabilité pour la phase de déroulement des examens.

Examen professionnel dans le domaine des soins de longue durée

Le projet de développement d'un examen professionnel fédéral dans le domaine des soins de longue durée peut être lancé. Le Comité a adopté les conditions cadre, sous lesquelles le projet sera mené, soit la [prise de position](#) relative au contenu de l'examen de même que [l'organisation de ce projet](#). La première séance du groupe de pilotage est prévue pour le mois de décembre 2010.

Examen professionnel supérieur Gériatopsychiatrie et Soins palliatifs

Sur la base des résultats du projet de clarification «Formation professionnelle supérieure en soins et accompagnement dans le domaine des soins de longue durée stationnaires et ambulatoires», mené par les associations d'employeurs CURAVIVA Association des homes et institutions sociales suisses, H+ Les Hôpitaux de Suisse et l'Association suisse d'aide et de soins à domicile (ASSASD), le Comité de l'OdASanté a adopté le principe d'introduire des offres de perfectionnement en gériatopsychiatrie et en soins palliatifs au niveau d'examen professionnel supérieur.

En raison des interfaces existantes l'organisation du projet de développement des bases d'examen sera définie en fonction des résultats du projet de clarification „Offre de formations postdiplômes en soins infirmiers“, mené sous la conduite de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), en étroite collaboration avec l'OdASanté. Le rapport final de ce projet, assorti de recommandations relatives au positionnement futur des formations continues en soins, sera soumis pour avis au Comité de l'OdASanté avant la fin de l'année.

Examen professionnel supérieur Expert-e en cytodiagnostic

Lors de la séance du 22.9.2010, le Comité de l'OdASanté s'est prononcé en faveur de l'introduction d'un examen professionnel supérieur (EPS) menant à un diplôme fédéral d'Expert-e en cytodiagnostic (titre de travail).

Avec pour cible l'étude des cellules et, plus particulièrement des modifications cellulaires, la cytologie revêt une importance capitale pour le diagnostic, la thérapie et la recherche en médecine humaine. L'EPS en cytodiagnostic s'adresse aux techniciens en analyses biomédicales diplômés ES bénéficiant d'une expérience en diagnostic cytologique; il attestera d'une expertise hautement spécialisée, associée à un degré de responsabilité élevé en matière de diagnostic (diagnostic différentiel). Les experts en cytodioagnostic travaillent en étroite collaboration avec les cytopathologues (médecins spécialistes).

Les travaux d'élaboration des bases régissant l'examen (règlement d'examen et directives y relatives) seront menés sous l'égide de l'OdASanté.

Examen professionnel supérieur Expert-e en analyse biomédicale et en gestion de laboratoire médical

Le règlement d'examen et directives y relatives régissant l'examen professionnel supérieur (EPS) Expert-e en analyse biomédicale et en gestion de laboratoire médical ont été soumises à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) pour l'assurance qualité. Parallèlement, l'OdASanté s'emploie à clarifier quelles associations souhaitent endosser la responsabilité pour le déroulement de cet examen. A l'issue de cette procédure, l'OFFT publiera le règlement de l'EPS Expert-e en analyse biomédicale et en gestion de laboratoire médical pendant 30 jours dans la [feuille fédérale](#).

Plan d'études cadre Podologie ES

Lors de la séance du 22.9.2010, le Comité de l'OdASanté a adopté le plan d'études cadre (PEC) pour la filière menant au titre Podologue diplômé-e ES pour soumission à la Commission fédérale des écoles supérieures (CFES). Cette dernière a pris connaissance du PEC le 28.10.2010, et décidé à l'unanimité de recommander son approbation à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Le PEC entrera en vigueur dès son approbation par l'OFFT; il sera téléchargé à cette date sur le [site de l'OdASanté](#).

Les podologues diplômées ES sont des professionnelles œuvrant dans le domaine médico-thérapeutique. Elles sont habilitées à traiter le pied, les orteils et les ongles lors de toutes sortes d'affections et exercent leur activité dans des cabinets privés, des hôpitaux, des institutions ou à domicile. Les podologues diplômées ES contribuent par ailleurs à la promotion de la santé en préservant et en améliorant la fonction de locomotion et le bien-être des patients.

Plan d'études cadre en soins d'anesthésie, soins intensifs et soins d'urgences

Les décisions prises par la commission responsable du plan d'études cadre (PEC) en soins d'anesthésie, soins intensifs et soins d'urgences (AIU) ([commission de développement PEC EPD ES AIU](#)) depuis sa mise en place, de même que les informations sur les travaux en cours, sont accessibles sur le site de l'OdASanté. Vous y trouverez également une liste des [prestataires de formation](#) offrant les études post-diplômes selon le nouveau plan d'études cadre en soins d'anesthésie, soins intensifs et soins d'urgence.

Consultation sur l'AES

La procédure de consultation concernant l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES) est en cours jusqu'à la fin novembre; la documentation y relative peut être consultée sur le site de la [Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique](#) (CDIP).

Pour le domaine de la santé qui, à lui seul, compte plus du tiers des diplômes ES décernés annuellement, l'impact de cet accord est capital. Les offres des écoles supérieures sont indispensables pour garantir la couverture sanitaire. Si l'OdASanté soutient les objectifs généraux et le principe de libre circulation des étudiants proposés par l'AES, elle ne peut entrer en matière sur le cadre de financement prévu. En effet ce dernier représente une nette détérioration de la situation actuelle, mettrait en péril l'existence des ES en santé et, par là-même la qualité de la prise en charge sanitaire. L'OdASanté s'oppose par ailleurs au principe selon lequel différents modes de financement sont introduits pour les ES et les examens fédéraux. La prise de position de l'OdASanté sera téléchargée début décembre sur le site de l'OdASanté, après adoption par son Comité.

Commissions de développement des PEC de l'OdASanté

Le Comité de l'OdASanté a institué une Commission de développement pour chaque plan d'études cadre (PEC) relevant de son domaine de compétences. Des informations spécifiques sur ces différentes commissions, chargées en premier lieu de procéder à l'examen périodique des PEC respectifs, de même qu'une synthèse des thèmes qui y sont traités, sont accessibles sur le [site de l'OdASanté](#).

Projet professionsante.ch – uniques et diverses.

Dépliant général sur 16 professions de la santé

Le [dépliant général](#) „*au cœur du temps*“, un survol de 16 professions de la santé, peut être commandé par le biais de ce [formulaire](#).

Imagespot

Idéal comme entrée en matière lors d'une conférence, notre [spot](#) vous servira également d'aimant dans les salons des métiers. Ne permet-il pas de capter l'attention du public par une scène vivante du travail d'équipe dans les professions de la santé? Il est disponible en trois langues.

Manifestations sur les professions de la santé

L'OdASanté prépare actuellement différents outils d'information destinés notamment aux salons des métiers. Un stand complet sera mis à disposition des cercles intéressés. Des articles publicitaires soutenant vos actions marketing viendront quant à eux compléter l'assortiment. Le tout pourra être commandé prochainement auprès de l'OdASanté.

Dépliants sur les professions

En étroite collaboration avec le CSFO (Centre suisse de services Formation professionnelle) l'OdASanté procède au développement successif de dépliants d'information sur les différentes professions de la santé. Les dépliants présentant les professions d'[Infirmier/ère HES](#) et d'[Assistant/e en soins et santé communautaire CFC](#) ont été publiés récemment. A l'heure actuelle les [dépliants](#) sur cinq professions de la santé sont disponibles en langue française et peuvent être obtenus par le biais de l'OdASanté. L'offre s'élargit au fur et à mesure. Envoyez-nous svp un courriel à l'adresse info@odasante.ch si vous souhaitez passer une commande.